



APPEL A CANDIDATURE

_____ \$\$\$\$\$\$ _____

Projet :	Programme de résilience du système Alimentaire en Afrique de l'Ouest
Source de financement :	Association Internationale pour le Développement (Banque Mondiale)
N° Accord :	IDA-D923
Méthode de sélection :	Sélection de Consultants individuels (SCI)
Référence de la sélection :	ARAA/FRSP/2025/SCI/23
Objet :	Recrutement d'un Expert en développement des chaînes de valeur au sein du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'ouest (FSRP)
Date de publication	10 juin 2025
Date de limite :	13 juillet 2025- à 23 H 59 GMT

1. Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest compte plus de 435, millions d'habitants en 2023, dont 55 % vivent en zone rurale et dépendent des ressources naturelles pour leur développement socio-économique. L'économie de la région reste dominée par le secteur primaire notamment l'agriculture qui représente 22,2% du PIB, (CEA-UN¹, 2023) et fournit entre 22% et 73% de l'emploi selon les pays de la région en 2021 (FAO², 2023).

Pourtant, la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest est de plus en plus préoccupante, avec une augmentation constante du nombre de personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë depuis 2014. Entre 2020 et 2024, le nombre de personnes classées en insécurité alimentaire a significativement augmenté, passant de 22,1 millions (6% de la population analysée) en 2020 à 35,3 millions en mars 2024, soit 9% de population analysée. Les taux de malnutrition infantile et maternelle restent critiques, dépassant souvent le seuil d'urgence de l'OMS (15 %), notamment dans certaines zones du Nigéria, Mali, Niger et Tchad. En 2023, environ 12,6 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition aiguë, dont 3,2 millions en malnutrition sévère. De plus, 1,5 million de femmes enceintes et allaitantes étaient en situation de malnutrition aiguë dans plusieurs pays de la région.

Le recul actuel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est dû à une combinaison de facteurs structurels et conjoncturels et aux interactions complexes entre les chocs climatiques, la croissance démographique, l'érosion de la base de ressources naturelles et des moyens d'existence, la persistance des conflits, les imperfections du marché (variation

¹ Commission Économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA-UN), 2023. Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. ECA/SRO-WA/ICSOE/26/2 ; octobre 2023 ;

² FAO. 2023. World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2023. Rome. [En ligne] [Consulté le 17 juin 2024] <https://www.fao.org/documents/card/en/?details=cc8166en> ;

et volatilité des prix des produits de base) et les impacts des pandémies/épidémies.

Face à ces besoins alimentaires et nutritionnels urgents, la CEDEAO et ses partenaires en appui aux efforts des pays, mettent en place des mesures d'atténuation et de réponse. Cependant, au-delà de l'assistance immédiate nécessaire, la région a pris des engagements forts pour transformer l'agriculture et renforcer la résilience du système alimentaire. Ainsi, trois domaines d'intervention se renforçant mutuellement sont apparus comme des priorités pour renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest :

- (i) soutenir la base productive du système alimentaire en investissant dans l'agriculture climato-intelligente au niveau des exploitations et des paysages ;
- (ii) promouvoir un environnement favorable au développement de la chaîne de valeur et au commerce intrarégional ;
- (iii) renforcer la capacité régionale à gérer les risques agricoles.

Pour faire face à ces priorités, la région bénéficie du financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP).

2. Brève présentation du Programme

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme régional phare de plus d'un Milliard de dollars US visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. En utilisant une approche programmatique multi-phase (APM), le PRSA assure une mise en œuvre progressive et un alignement régional, tout en s'adaptant aux besoins uniques des pays de la phase 1 (Burkina Faso, Mali, Niger, Togo), des pays de la phase 2 (Ghana, Sierra Leone, Tchad), de la phase 3 (Sénégal) et des institutions régionales dont la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), et le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF).

L'objectif global du programme est d'accroître la réactivité face à l'insécurité alimentaire et de renforcer la résilience du système alimentaire.

Le programme comporte ainsi trois composantes techniques principales allant d'une concentration sur la réponse immédiate à la crise actuelle d'insécurité alimentaire pour évoluer vers des investissements accrus à moyen et à plus long terme visant à renforcer la résilience du système alimentaire et de sa base de production. Les trois composantes comportent chacune 2 sous-composantes :

- Composante 1. Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires
 - SC1.1 Améliorer les systèmes de prévention et de suivi des crises alimentaires
 - SC1.2 Renforcer les services numériques d'hydrométrie et le conseil agricole pour les agriculteurs.
- Composante 2. Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire
 - SC2.1 Consolider le système régional d'innovation agricole

- SC2.2 Renforcer la sécurité alimentaire régionale par la gestion intégrée des paysages.
- Composante 3. Intégration régionale des marchés alimentaires et du commerce
 - SC3.1 Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserves alimentaires
 - SC3.2 Soutenir le développement des chaînes de valeur stratégiques et régionales.

Les composantes 4 et 5 correspondent respectivement au mécanisme de réponse aux urgences (CERC) de la BM et à la gestion du projet.

Chaque composante est coordonnée par une institution régionale mandatée, CILSS, CORAF, et CEDEAO respectivement.

De manière spécifique au niveau de la CEDEAO, les activités menées par l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation sont les suivantes :

1. Faciliter le commerce à travers les principaux corridors et consolider le système de réserve alimentaire :
 - a. Superviser le développement et la mise en œuvre du tableau de bord du commerce et des marchés agricoles de la CEDEAO (EATM-Scorecard) ;
 - b. Renforcer et rendre opérationnel l'Observatoire du riz pour l'Afrique de l'Ouest de la CEDEAO en améliorant sa capacité de coordination, de collecte de données et de communication régulière sur le développement de la chaîne de valeur du riz ;
 - c. Stimuler l'harmonisation des politiques commerciales régionales agricoles sur les questions critiques de résilience du système alimentaire ;
 - d. Soutenir le dialogue et la consultation politique multi acteurs de la CEDEAO. Le FSRP appuiera la capacité de facilitation de la CEDEAO à organiser des mécanismes inclusifs de dialogue et de consultation multi-acteurs, des négociations liées à la zone de libre-échange continentale et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
 - e. Améliorer la performance des réserves régionales de sécurité alimentaire aux trois niveaux (local, national et Réserve régionale de sécurité alimentaire - RRSA).
2. Soutenir le développement de chaînes de valeur stratégiques et régionales :
 - a. Améliorer l'organisation et le financement des chaînes de valeur régionales stratégiques ;
 - b. Promouvoir la compétitivité agricole et les infrastructures de marché, à travers le soutien aux plateformes commerciales agricoles régionales ;
 - c. Renforcer la coordination multi-acteurs et promouvoir un environnement favorable au secteur privé.

Dans le but de coordonner efficacement les activités de la section du programme visant à soutenir le développement des chaînes de valeur stratégiques régionales, l'ARAA envisage de mobiliser un consultant, **Expert en développement des chaînes de valeur agroalimentaires** pour renforcer l'équipe de coordination du FSRP.

3. Description du poste

1. Rôles/Responsabilités

Placé sous la responsabilité hiérarchique du Coordonnateur régional du FSRP et la co-supervision du Chef de la Division des Opérations techniques de l'ARAA, l'expert aura pour mission principale d'accompagner les pays à renforcer et optimiser les chaînes de valeur agricoles en vue d'accroître la productivité, la rentabilité et la durabilité des filières ciblées aux niveaux national et régional. L'expert aura à collaborer avec les experts au niveau de l'ARAA et de la Direction de l'Agriculture et du Développement rural de la CEDEAO(DADR) sur les chaînes de valeur agricoles, pour contribuer en général à la mise en œuvre de la politique agricole régionale de la CEDEAO(ECOWAP).

A ce titre, l'expert aura la responsabilité des tâches suivantes :

- Analyser les contraintes et les opportunités liées aux chaînes de valeur agroalimentaires, en mettant l'accent sur les services d'appui, les politiques commerciales, les institutions et organisations de marchés, les systèmes de gestion des risques et l'engagement du secteur privé ;
- Définir une approche claire qui soutient et facilite le développement des chaînes de valeur au niveau national et régional ;
- Contribuer à concevoir et mettre en œuvre un plan d'activités pour assurer le suivi continu des performances des chaînes de valeur identifiées et qui permet de proposer une adaptation ou des ajustements en cas de nécessité ;
- Soutenir l'élaboration de guides de bonnes pratiques pour les chaînes de valeur afin de renforcer le commerce régional ;
- Soutenir le renforcement des capacités des entreprises en ce qui concerne les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les normes et la gestion de la qualité ;
- Faciliter les dialogues public-privé sur les politiques et les réglementations et leur mise en œuvre au niveau régional ;
- Proposer des solutions pour améliorer l'accès au financement et aux marchés ;
- Renforcer les capacités des acteurs régionaux à travers des formations et ateliers ;
- Contribuer en collaboration avec l'expert suivi-évaluation du FSRP au niveau de l'ARAA, le suivi et le reporting de la mise en œuvre des activités relevant de ses compétences ;
- Apporter au besoins les appuis techniques à l'ARAA dans son domaine de compétence
- Autres tâches connexes

2. Profil et qualifications requises

Le candidat devra :

- Avoir un diplôme universitaire (BAC + 5 ans au moins) en agronomie, économie agricole, agroéconomie, ou dans toute autre discipline pertinente.
- Disposer d'une expérience confirmée (minimum 5 ans) dans le développement des chaînes de valeur agricoles ;
- Avoir une bonne connaissance des enjeux liés aux filières agricoles, aux marchés et aux mécanismes de financement ;

- Avoir réalisé au moins deux (2) études sur les chaînes de valeur agroalimentaires ;
- Avoir une expérience dans la gestion et analyse de données, notamment de la conception d'outils de collecte, de base de données et de contrôle de qualité des données ;
- Avoir des connaissances en subvention de contrepartie aux producteurs ;
- Avoir une expérience de travail avec un projet régional financé par la Banque mondiale ou d'autres partenaires internationaux constitue un atout majeur ;
- Avoir une expérience de travail avec une institution ou organisation régionale en Afrique de l'ouest (CEDEAO, UEMOA, CILSS, CORAF) constitue un atout ;
- Disposer d'excellentes capacités analytiques et rédactionnelles ;
- Avoir une maîtrise du français et de l'anglais ;
- Être familier avec un environnement de travail multiculturel.

4. Conditions générales pour le poste

4.1 Lieu, durée et début de la mission

- L'Expert sera basé à Lomé, Togo, auprès de l'Agence régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) ;
- La durée de la mission est pour toute la durée de vie du Projet après une période probatoire de six mois. Cependant, un contrat de consultant sera signé pour des période de 12 mois renouvelables sur la durée du projet sous réserve de la disponibilité des fonds, de performance satisfaisante et des besoins du Projet.
- Le début de la mission est envisagé pour le deuxième semestre de 2025 ;
- Le poste est à temps plein ;
- Le(la) Consultant(e) est appelé(e) à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui serait assignée.
- Le consultant devra travailler dans le respect des principes lignes de conduites établies au sein de l'ARAA

4.2 Dossier de candidatures

Les dossiers de candidatures sont constitués de :

Le dossier de candidature doit être constitués de :

- Une lettre d'intérêt signée, indiquant le délai de disponibilité ;
- Un curriculum vitae récent et signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (nom et prénom, fonctions actuelles et antérieures, adresse électronique et numéro de téléphone) ;
- Copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé dans le domaine concerné ;
- Copies des certificats de travail ou de service mentionnés dans le CV.

4.3 Dépôt des candidatures

La candidature présentée **sous le format PDF unique** doit être déposée au plus tard le **13 juillet 2025 – à 23H 59 GMT à travers un téléchargement** à l'adresse <https://bit.ly/3Z7ChT6>.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures qui ne satisfont pas aux exigences susmentionnées.

4.4 Processus de sélection

Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le "Règlement des marchés publics" de la Banque mondiale. Une séance d'interview sera organisée avec une short liste des meilleurs candidats présélectionnés. Le meilleur candidat à l'issue de l'interview sera retenu pour les négociations d'un contrat.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit d'annuler ce processus de recrutement au besoin.

4.5 Demande d'informations complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org ; Lbarnabo@araa.org avec l'objet " **SCI 23-Expert Développement chaînes de valeur-FSRP** ".

**P. le Directeur Exécutif pi,
et Po,**

Malick LOMPO